

BIENVENUE

RENDONS NOTRE  
**COMMUNE**

**HOSPITALIÈRE**



LÀ OÙ LES  
MIGRANTS  
SONT DES  
**CITOYENS**  
COMME LES  
AUTRES



Dans toute l'Europe, **des citoyens se mobilisent pour défendre un avenir commun où les migrants ont leur place**, où la peur et le repli sur soi ne constituent pas notre unique horizon et où solidarité rime avec rencontres, avec partage, avec dignité.

Beaucoup d'entre nous se sont un jour mobilisés parce qu'une famille de demandeurs d'asile allait être expulsée. D'autres, opposés initialement à la venue de réfugiés, ont appris à les connaître. **À la méfiance a succédé la rencontre.**

**A chaque échelon, nous pouvons faire la différence** et permettre aux personnes migrantes d'être mieux accueillies, aux sans-papiers de ne pas vivre dans la peur et aux demandeurs d'asile d'être soutenus dans leurs démarches. Au niveau communal, de nombreuses initiatives existent déjà.

**La coalition pour la Justice Migratoire** dont le CNCD-11.11.11 fait partie avec le CIRE, Tout Autre Chose, les syndicats, et de nombreuses organisations, veut renforcer cette dynamique en lançant **une large campagne d'interpellation citoyenne** des communes.



# QU'EST-CE QU'UNE COMMUNE HOSPITALIERE ?

**Une commune hospitalière est une commune qui s'engage, via le vote d'une motion communale, à améliorer l'information et l'accueil des personnes migrantes, quel que soit leur statut.**

Elle facilite les démarches pour tous les migrants. Les demandeurs d'asile, donc, mais aussi les autres personnes en situation parfois plus précaire encore, comme les sans papiers. Une commune hospitalière s'engage, à son échelle, pour une politique migratoire basée sur l'hospitalité, le respect des droits humains et les valeurs de solidarité.



# 2.

## LES ENGAGEMENTS D'UNE COMMUNE HOSPITALIERE

Concrètement, une commune hospitalière s'engage à des actions de sensibilisation et d'amélioration de l'accueil.

Elle prend trois engagements fondamentaux :

- 1. Sensibiliser la population sur les migrations et l'accueil de l'autre**
- 2. Améliorer l'accueil et le séjour des migrants dans le respect des droits humains**
- 3. Montrer sa solidarité envers les communes européennes et les pays confrontés à un accueil de nombreux migrants.**

La liste détaillée des mesures concrètes figure dans le guide citoyen d'interpellation, que vous pouvez commander gratuitement sur le site:

[www.communehospitaliere.be](http://www.communehospitaliere.be).

# 3.

## COMMENT RENDRE MA

### SENSIBILISER

Tout d'abord, **sensibiliser et mobiliser autour de vous**. Affichez votre désir d'hospitalité chez vous, dans les commerces de votre quartier.

Différents outils sont à votre disposition, comme des affiches à mettre aux fenêtres ou des autocollants. Vous pouvez aussi organiser des rencontres-débats sur l'accueil des migrants ou d'autres événements.

Vous pouvez commander les affiches, autocollants et guides citoyens d'interpellation sur le site [www.communehospitaliere.be](http://www.communehospitaliere.be). Vous y trouverez aussi les contacts des organisations participantes.

# COMMUNE HOSPITALIERE ?

## INTERPELLER

Ensuite, **demander que votre commune prenne des engagements en faveur de l'hospitalité**, à travers le vote d'une motion.

Pour qu'une telle motion soit mise à l'ordre du jour, une demande d'interpellation communale doit être déposée par des collectifs de citoyens.

De telles initiatives ont rencontré un franc succès récemment: de nombreuses communes se sont ainsi déclarées « hors TTIP » à la suite d'interpellations citoyennes.





Centre Régional de Valenciennes pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère



Centre Régional d'Action Internationale du Centre Ce.R.A.I.C.



FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Avec le soutien de LA COOPÉRATION BELGE AU DÉVELOPPEMENT



Editeur responsable: Arnaud Zacharie, 9 Quai du commerce, 1000 Bruxelles

WELCOME

Pour plus d'informations:  
[www.communehospitaliere.be](http://www.communehospitaliere.be)